



**Présentation des activités en cours à Monaco
en relation avec la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie CEE-ONU
pour l'éducation en vue du développement durable**

**Huitième Réunion du Comité directeur pour l'Éducation au développement
durable de la Commission économique pour l'Europe**

a) Faire en sorte qu'un programme d'éducation au développement durable (EDD) soit appliqué dans chaque établissement scolaire d'ici 2015.

Les établissements de la Principauté de Monaco sont homologués «établissement français à l'étranger». A ce titre, les horaires, programmes d'enseignement, diplômes préparés sont conformes à ceux définis par l'Éducation Nationale Française. Pour le déroulement des examens, les établissements scolaires de la Principauté sont rattachés à l'Académie de Nice.

La Principauté compte 9 établissements scolaires publics : 6 écoles maternelles et élémentaires, un collège, un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée d'enseignement professionnel et hôtelier, ainsi que 2 établissements confessionnels privés sous contrat avec l'État.

Depuis la rentrée scolaire 2004, l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) fait partie intégrante des programmes scolaires (1) dans de nombreux champs disciplinaires. Cet enseignement ne constitue pas à proprement parler une nouvelle discipline mais un champ pluridisciplinaire, souvent décliné sous forme de projets.

- A l'école primaire, l'accent est mis sur l'aspect environnemental et citoyen de la problématique. L'objectif est de *comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement*. L'approche pédagogique est interdisciplinaire et associe principalement les Sciences, la Culture humaniste et l'Instruction civique (2).

Cette éducation est notamment mise en œuvre dans des modules pédagogiques élaborés en collaboration avec des entités monégasques, sous forme de projets d'école ou à travers l'adhésion à des programmes internationaux (4).

- Au collège et au lycée, chaque discipline contribue à cette éducation en constituant les bases sur lesquelles pourra s'édifier la réflexion personnelle de l'élève. Ainsi la dimension éducative s'appuie sur les enseignements disciplinaires, leurs croisements et les projets (3).

Ainsi, chaque année de nombreux projets sont réalisés, soit dans le cadre des horaires obligatoires (Itinéraire de Découverte, Travaux Personnels Encadrés), soit dans d'autres cadres plus ambitieux (4).

En raison de la situation géographique de Monaco, les actions d'Éducation à l'environnement et au développement durable menées au sein des établissements scolaires monégasques, ne manquent pas de porter une attention toute particulière aux enjeux environnementaux en Méditerranée.

Bilan: un programme d'éducation au développement durable est appliqué dans chaque établissement scolaire de la Principauté de Monaco.

b) Favoriser l'introduction de l'EDD dans la formation des enseignants.

Les thèmes et les enjeux du développement durable sont intégrés à l'offre de formation proposée par le Centre de Formation Pédagogique de Monaco de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports de Monaco.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent suivre les formations proposées dans le cadre du Plan Académique de Formation (Académie de Nice).

Bilan : les enseignants, en particulier du primaire, ont la possibilité de se former à l'EDD.

c) Réorienter l'enseignement technique et professionnel et la formation pour appuyer le développement durable.

Comme indiqué précédemment, les établissements scolaires de la Principauté de Monaco étant homologués « établissements français à l'étranger », les filières enseignées sont conformes aux référentiels de l'Éducation Nationale Française :

- série STI2D de la voie technologique (Sciences et technologies industrielles et du développement durable) spécialité « énergie et développement durable ».
- séries commerce et hôtellerie de la voie professionnelle intégrant les problématiques du développement durable.

Bilan : ouverture le 4 mars 2013 du nouveau Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, construit selon les normes de Haute Qualité Environnementale.

- (1) Textes de référence : Circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004 et Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007
- (2) Exemples de pôles étudiés : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler ...
- (3) Réflexion critique, valeurs associées au développement durable en relation avec l'éducation civique, actions mises en œuvre...
- (4) Projets EEDD 2012-2013 :
 - Au primaire :
 - i. dispositif Eco-école
 - ii. Partenariat entre le Centre de Formation Pédagogique (CFP) et le Jardin Exotique
 - iii. Partenariat entre le CFP et la Direction de l'Aménagement Urbain
 - iv. Partenariat entre le CFP et le Musée d'Anthropologie Préhistorique
 - v. Partenariat entre le CFP et la Société Monégasque d'Assainissement
 - vi. Partenariat entre le CFP et le Musée Océanographique
 - vii. Partenariat entre le CFP et la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz
 - viii. Participation au Salon Monacology, dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement
 - Au collège :
 - i. Participation au concours RAMOGE- Prix Alain Vatrican
 - ii. Commémoration de la Journée des Océans avec le Musée Océanographique
 - iii. Partenariat avec le Centre Scientifique de Monaco
 - iv. Participation au Salon Monacology, dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement
 - v. Sensibilisation aux véhicules électriques « Jeun'Elec », en partenariat avec l'AMAVE et la Direction de l'Environnement.
 - vi. Partenariat avec Radioethic : création d'une émission radio.
 - Au lycée :
 - i. Participation au concours RAMOGE- Prix Alain Vatrican
 - ii. Participation en tant qu'exposants, au Salon Monacology, dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement.
 - iii. Rencontres Jeunesse et Développement Durable, en partenariat avec MC2d.
 - iv. Projet « Il était une forêt », dans le cadre de « Monaco s'engage contre la déforestation », en partenariat avec la Fondation Prince Albert II et Wild Touch.
 - v. Participation au « Concours Students on Ice, un lycéen en Arctique », en partenariat avec la Fondation Prince Albert II.